

Parler de private equity sans céder au javanais

LEVI-SERGIO MUTEMBA
À LAUSANNE

«Les certitudes nous protègent de l'ignorance, la connaissance nous fait progresser.» Dixit Olivier Ferrari, cofondateur de Coninco, société active dans le conseil global aux fonds de pensions. C'est précisément dans le but de réduire cette ignorance que la société veveysane vient de lancer le premier glossaire du private equity*, étoffé de près de 500 termes en anglais, en français, en allemand ainsi qu'en italien.

Venir à bout des expressions abscones

Qu'entend-on au juste par private equity? «Veut-on parler de capital venture, de capital-risque, de fusions acquisitions, de management buy-out ou buy-in, de capital amorçage, de premier tour de financement, de late stage, de last round, de capital investissement?» interroge Christian Pühr, coauteur de l'ouvrage. «S'il est bien une mauvaise habitude dans le monde de la finance, c'est celle qui consiste à gratifier les investisseurs de termes et d'expressions abscons, conséquence de l'utilisation d'un sabir que les acteurs ne semblent pas toujours maîtriser», observe l'expert, qui a dirigé de 1997 à 2005 la fondation suisse d'investissement Renaissance PME.

L'évolution du rôle du private equity, en particulier depuis les années 80, a rendu ardue la formulation d'une définition figée. En outre, en Europe, la prédominance du capital investissement a longtemps cantonné le terme générique de private equity aux seuls métiers de capital investissement, alors qu'il recouvre également celui de capital-risque, largement plus répandu aux Etats-Unis.

Faciliter certains termes plutôt que d'autres

Pour sa part, le glossaire de Coninco décrit cette activité comme une «prise de participation dans une société non (encore) cotée ou dans l'octroi d'un prêt à celle-ci, généralement assorti de droits de conversion ou d'option.» Par ce glossaire, leurs auteurs souhaitent avant tout favoriser l'utilisation de certaines expressions plutôt que d'autres. Ainsi, sous le poids «du stress de devoir achever leur pensum quotidien, le journaliste n'en recourra pas pour autant à toutes sortes d'expressions anglaises» et le juriste ne succombera plus à «la tentation de franchir les limites du nécessaire dans le souci de ne rien laisser au hasard».

[l.mutemba@agefi.com]

* *Le Private Equity de A à Z*, Editions Coninco, décembre 2006





Olivier Ferrari, Coninco

*Il édite un petit livre
de référence.*

Le guide du private equity

Coninco Editions, de la société Coninco, à Vevey, conseil aux institutionnels, édite un glossaire (180 pages) intitulé «The Private Equity from A to Z». Il contient la définition de quelque 500 termes financiers. En anglais, avec traduction en français, allemand et italien. L'ouvrage a été réalisé avec le soutien de Zurmott Madison - Private Equity, à Genève et à Zurich. Et corédigé par Christian Pühr (Renaissance PME). Il renvoie à l'ensemble de la terminologie financière avec un grand souci de précision. La définition du private equity lui-même semblait la plus délicate. Au sens strict: «prise de participation dans une société non (encore) cotée ou octroi d'un prêt à celle-ci, généralement assorti de droits de conversion ou d'option». Le premier terme? «A» Round: opération de financement par laquelle des investisseurs en capital-risque entrent dans une société à forte croissance jusque-là financée par les fondateurs et/ou Angels.

www.coninco.ch **PME**